



TARIFS DES COTISATIONS A ULIF – JEM MARSEILLE ET MODALITES DE PAIEMENT

LES COTISATIONS 2025	Imposable (CERFA)	Non imposable
FAMILLE		
Couple avec un ou des enfants mineurs. De 8 à 13 ans, ils ont la possibilité d'aller gratuitement aux cours de Talmud Torah et de 4 à 7 ans au GAN	400 €	140 €
COUPLE		
Couple, sans enfant mineur	350 €	120 €
INDIVIDUEL & FAMILLE		
Adulte célibataire ou divorcé sans enfant ou avec un ou des enfants mineurs qui ne participent ni au Talmud Torah ni au GAN	250 €	85 €
ENFANT DE COTISANT		
Les enfants, majeurs et non imposables dont les parents sont cotisants, doivent chacun prendre une cotisation	50 €	

Modes de règlements des cotisations

- Par chèque à l'ordre de ULIF , remis ou adressé par courrier au 21 rue Martiny 13008.
- Par virement bancaire avec les coordonnées suivantes :

Nom : ULIF MARSEILLE
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0127 1935 219
BIC : CCOPFRPPXXX

:

La personne imposable effectuant le règlement recevra un CERFA afin de pouvoir déduire jusqu'à 75% du montant de la cotisation de son impôt sur le revenu.

Les personnes non imposables devront fournir un justificatif de non-imposition.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous joindre ;

- Par mail : contact@ulifmarseille.org
- Par téléphone ou sms : 07 67 05 87 66